# Liens aux collectivités

## Bonnes pratiques & Vigilances

***« Il paraît difficilement pensable de créer un projet de territoire sans liens avec les collectivités »***

En bref :

- Préparation et connaissance du projet
- Interconnaissance
- Politique
- Temporalité
- Modèle économique
- Poids de l'accompagnement et du réseau

| BONNES PRATIQUES | POINTS DE VIGILANCE |
|---|---|

## Préparation et connaissance du projet

| | |
|---|---|
| Être clair sur le projet : raison d'être, utilité sociale, utilité pour les collectivités | Ne pas rencontrer la collectivité trop tôt, lorsque la vision du projet est encore floue |
| Avoir un projet écrit, avec une vision commune | Proposer des actions test ne nécessitant pas de moyens spécifiques (subventions) |
| Être légitime et reconnu sur le territoire par l'action avant et après l'ouverture | |

## Interconnaissance

| | |
|---|---|
| Mettre en place un lien de confiance avec les élu·e·s ou technicien·ne·s | Savoir à qui on s'adresse, quel est son rôle, à quoi sert la rencontre |
| Identifier les institutions pouvant avoir un lien avec le projet | Comprendre les compétences et pouvoir d'action des institutions |
| Bien communiquer sur l'objet associatif et l'impact pour le territoire | Présenter les complémentarités et les coopérations avec l'existant sur le territoire |

## Politique

*"Il s'agit de montrer les enjeux en lien avec la politique locale et les besoins du territoire, parfois dans un rapport de force qui peut être complexe"*

| | |
|---|---|
| Se présenter aux collectivités en tant qu'égal, acteur local, porteur d'utilité sociale | Instrumentalisation du projet à des fins électoralistes |

## Temporalité

| | |
|---|---|
| Intégrer les modalités de fonctionnement des institutions partenaires | Des temporalités différentes entre les porteurs de projet et les collectivités |
| | Des relations chronophages : rencontres, réponses aux appels à projets, réunions, bilans ... |

## Modèle économique

*"Les initiatives solidaires ont un modèle économique hybride qui mobilise des ressources marchandes (ventes), non marchandes (subventions) et non monétaires (participation citoyenne)"*

| | |
|---|---|
| Anticiper le calendrier institutionnel et ses conséquences en terme de trésorerie | Fragilité et risque du financement par subventions (dépendance) |
| Répondre aux dispositifs qui correspondent bien au projet, sans devoir en tordre les principes | Poids du financeur qui impose sa temporalité, ses résultats : distorsion de la relation de pouvoir |

## Poids de l'accompagnement et du réseau

| | |
|---|---|
| Crédit et confiance apportés par le fait d'être accompagné ou de faire partie d'un réseau | |
| Place de l'accompagnement en tant que conseil en amont des rencontres | |